



POUR DÉCISION

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Approbation des procès-verbaux de la 304^e session du Conseil d'administration

1. Le projet de procès-verbaux de la 304^e session a été distribué afin que les Membres qui souhaitaient y apporter des corrections puissent les communiquer au Bureau.
2. Le mardi 16 juin à midi, le Bureau avait reçu la correction suivante:

Au paragraphe 59, ajouter la dernière phrase suivante: «Le membre travailleur a rappelé que, en 2000, le rapport du gouvernement des Etats-Unis suggérait que le gouvernement et les partenaires sociaux pourraient utiliser les conseils techniques du Bureau pour la ratification des conventions n^{os} 87 et 98.»

3. *Sous réserve de la modification ci-dessus, le Conseil d'administration voudra sans doute approuver les procès-verbaux de sa 304^e session.*

Genève, le 17 juin 2009.

Point appelant une décision: paragraphe 3.